



3 Mars 2026

Douze ans après le crash du vol AH5017 qui avait fait 116 victimes, dont 54 de nationalité française, un procès contre la compagnie Swiftair s'ouvrira lundi 9 mars 2026.

Rappel : Le 24 juillet 2014, le vol AH5017 qui avait décollé de Ouagadougou et *qui* faisait route vers Alger puis Paris, avec 116 personnes à bord dont 54 français, s'écrasait au Mali et ne laissait aucun survivant.

C'était un vol Air Algérie, opéré par la compagnie espagnole Swiftair, avec aux commandes deux pilotes saisonniers.

Dès juillet 2014, une instruction était ouverte en France par le tribunal correctionnel de Paris.

En juin 2017, suite aux résultats des investigations, la compagnie Swiftair était mise en examen aux motifs d' "homicides involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement ».

Depuis, Swiftair n'a jamais endossé ses responsabilités, ne montrant pas la moindre compassion envers les victimes. Elle a, au contraire, constamment tenté de s'exonérer définitivement de toute responsabilité, préférant laisser incriminer son propre équipage décédé lors d'une procédure espagnole conclue par un non-lieu provisoire.

Les familles et les proches endeuillé.es, toujours mobilisé.es et rassemblé.es à travers l'association AH5017, feront face lors du procès qui se tiendra à partir de lundi 9 mars 13h30 au tribunal correctionnel, place Robert Badinter, Paris 17°. Il est prévu pour 4 semaines et devrait se terminer le 2 avril prochain.

Contacts : Suzanne Aillot, 06 03 16 73 95 , Nathalie Police 06 68 38 99 03, Sandrine Tricot, 06 10 22 14 25

